

Instructions aux auteurs

Avant d'entreprendre tout processus d'évaluation ou de révision, la revue se réserve le droit de renvoyer aux auteurs les manuscrits qui ne se conforment pas aux instructions énoncées ci-dessous.

MANUSCRIT

Les auteurs soumettent au Comité de rédaction une copie électronique de leur manuscrit de même que les illustrations qui l'accompagnent (format 300 dpi min.) ainsi que la liste des illustrations envisagées.

Les textes sont rédigés en français. Les textes en langues anglaise, allemande, italienne, portugaise et russe peuvent être soumis après entente préalable avec la rédaction.

Les articles sont soumis à une évaluation par deux lecteurs au moins appartenant au Comité de rédaction, ou sollicités par celui-ci au sein du CA de l'AFRHC ou à l'extérieur de l'association en fonction de leur expertise, et font l'objet d'une discussion au sein du Comité de rédaction dont il est fait part à l'auteur.

Le comité de rédaction n'est pas tenu de suivre l'ordre d'arrivée des manuscrits dans la mesure où des exigences de cohérence et d'équilibre des numéros peuvent apparaître et conduire à bouleverser cet ordre chronologique.

Le manuscrit doit indiquer en tête le nom de l'auteur, son rattachement institutionnel, ses adresses électronique et postale ainsi que le titre de l'article (ne pas utiliser les italiques ni les caractères gras). Tous les feuillets doivent être paginés séquentiellement.

Il est obligatoirement accompagné d'un résumé de 800 signes maximum et d'une notice sur l'auteur de 400 signes maximum.

Dans le cas des **Etudes, Points de vue, Archives** le texte comporte un maximum de 40 000 signes*.

*cas des études publiées dans les numéros varia, inapplicable à un numéro thématique comptant un plus grand nombre d'articles.

Dans le cas des **Comptes-rendus (livres, dvd, expositions, festivals)**, le texte comporte un maximum de 20 pages dactylographiées (15 à 30 000 signes) à convenir avec la rédaction de la revue selon les cas mais répondant aux proportions suivantes :

Compte-rendu de plusieurs ouvrages sur un thème ou un sujet : 30 000 signes maximum ;

Compte-rendu d'un seul ouvrage : 20 000 signes maximum ;

Note de lecture : 10 000 signes maximum ;

Livre reçu (notule) : 1 000 signes maximum.

Les **pages** sont de 2 500 signes.

Le **texte** est livré « brut », **sans enrichissements de mise en page**, décrochements, sauts de lignes après les titres, sous-titres, entre les paragraphes, décalage par tabulateur, sans recours à différents caractères, sans titres ou sous-titres en capitales, etc., toutes fioritures qui disparaissent lors du passage de Word dans un logiciel de mise en page professionnel et que la rédaction doit supprimer quoi qu'il en soit.

Le texte des **comptes-rendus** (festivals, rétrospectives, ouvrages, etc.), notes de lecture, livres reçus ne comportent pas de notes infrapaginales en raison de la disposition sur deux colonnes. Les renvois et références doivent être intégrés au texte et réduits autant que faire se peut.

Le texte ne doit pas comporter de **corrections** indiquées en marge et en couleur selon les logiciels *ad hoc* ; la rédaction, de son côté, n'utilise pas de ce dispositif.

Le **texte est transmis par courriel.**

Les auteurs des Études, Points de vue, Archives, avertis du moment de mise sous presse de leur article, auront le temps d'effectuer les **corrections** et les **remaniements** nécessaires avant la date d'impression. Ils reçoivent éventuellement, peu avant la mise en fabrication du numéro, un **pdf** de leur article pour une ultime vérification qui ne doit pas permettre des corrections d'auteur mais seulement repérer d'éventuels incidents informatiques ou bévues techniques.

La rédaction de *1895 REVUE D'HISTOIRE DU CINÉMA* se réserve le droit d'effectuer toute **révision** nécessaire à la publication sur le plan typographique, iconographique et de présentation selon les conventions ci-dessous énoncées (« Conventions typographiques. Protocole ») quand elles n'ont pas été respectées.

DROITS D'AUTEUR, DE RÉÉDITION, CARACTÈRE INÉDIT DU TEXTE PROPOSÉ

Les textes proposés doivent être **inédits** et ne peuvent être mis en ligne avant un délai d'un an suite à leur publication dans la revue.

Les auteurs acceptent, en confiant leur texte à la revue, leur réédition éventuelle sur papier ou leur **diffusion électronique** sur revue.org, persée, cairn, etc. tout site où la revue est présente.

Les auteurs, et non *1895 REVUE D'HISTOIRE DU CINÉMA* ni l'AFRHC, sont **responsables** du contenu des articles.

Les auteurs fournissent à la rédaction l'assurance que les droits de **reproduction** de toute illustration ou de tout texte utilisé comme document sont réglés en amont.

Les articles ne sont pas rétribués et ne donnent pas droit à un pourcentage sur les ventes de la revue sous quelque forme que ce soit (papier ou électronique).

CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES (PROTOCOLE)

Nota : ces conventions destinées au texte des auteurs s'appliquent également aux citations tirées de sources originales qui en appliqueraient d'autres (ouvrages étrangers, anciens, etc.). On ne fait pas coexister dans le même texte plusieurs types de conventions typographiques (sauf fac-similé : le texte source est alors un document).

Le caractère employé est **Time New Roman 12**.

Les appels de **notes** en bas de page sont automatiques.

Ils se placent après la fermeture des guillemets y compris dans le cas d'une citation, et avant la ponctuation qui affecte la phrase où la citation ou le mot en référence est placé.

Les **remerciements** s'effectuent sans numérotation (hors appels de notes), en fin d'article.

On utilise les **guillemets** français (« ») pour toute citation courte, mot isolé ou expression et les guillemets anglais (" ") seulement à l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets ; on proscrie dans tous les cas les guillemets droits (" ").

Dans la **ponctuation**, on distingue :

- le point, la virgule, les points de suspension suivi d'un espace simple, disposé après le signe
- du point-virgule, des deux points, des points d'interrogation et d'exclamation suivis et précédés d'un espace.

Les **chiffres d'années et de siècles** apparaissent ainsi : XX^e siècle (et non : 20e s., XXème, 20^{ème}, etc.) ; les années 1920 (et non les années 20 ou '20).

Les **sigles et acronymes** s'écrivent entièrement en capitales et ne comportent pas de points entre chaque lettres : ex. : IDHEC, COIC, BN.

Les références aux **illustrations** s'indiquent ainsi : (fig.1)

Les **mots étrangers** qui apparaissent au sein du texte (mots isolés ou expressions) sont en italique, traduits entre crochets, les citations de phrases en langues étrangères (y compris l'anglais) sont **traduites** dans le texte ou en note.

Les **citations courtes** (1 à 2 lignes) sont mises « entre guillemets » dans le cours du texte, les longues (plus de 3 lignes) sont sorties du texte et mises en retrait sans guillemets.

À l'intérieur d'une citation, les **crochets** [] signalent les interventions de l'auteur qui cite.

Les **titres** de films, de pièces de théâtre, de livres et de revues apparaissent en italique et en bas de casse (minuscule).

Pour les **films étrangers**, le titre original est préféré au titre français, celui-ci apparaissant entre parenthèses à la première occurrence du titre dans le texte. Les titres originaux en alphabets grec, cyrillique, arménien ou en chinois et japonais sont transcrits selon l'usage courant français.

Pour les **titres français**, l'initiale du premier mot est en capitale (majuscule) (*Germinal*, *Une femme au bain*, *Agent secret*), sauf lorsqu'il s'agit d'un article défini ; dans ce cas, la majuscule est mise au premier substantif (nom), ainsi qu'à l'adjectif qui le précède s'il y en a un (*la Lutte pour la vie*, *le Bonheur perdu*, *l'Éternel Retour*) à l'exception des titres qui sont une phrase comportant un verbe :

l'article défini initial est alors en capitale et lui seul (*Le cave se rebiffe, Le drapeau noir flotte sur la marmite, L'homme qui aimait les chevaux*).

Pour les **titres anglais**, la première lettre de chaque mot est en majuscule (sauf les articles, les prépositions et les conjonctions à l'intérieur du titre : *The Wonderful Chance, An Up-to-Date Conjuror, A Drop Too Much, When the Tables Turned, What Is Sauce for the Goose*).

Pour les **titres italiens**, la première lettre du titre seule est en majuscule (sauf noms propres) : *La terra trema, L'avventura*.

La **bibliographie** se présente de façon homogène, conformément aux modèles ci-dessous (prière de respecter l'ordre indiqué) :

- a) pour les **volumes** : nom de l'auteur – prénom suivi du nom – en bas de casse et romain ; titre de l'ouvrage en italique ; ville d'édition ; maison d'édition ; année d'édition ; chaque mention suivie d'une virgule ;
- b) pour les **ouvrages collectifs** : nom(s) du ou des responsable(s) du volume par ordre alphabétique, suivi(s) de l'abréviation [dir.] [direction] entre parenthèses (et non [ed.]), en bas de casse et romain ; titre de l'ouvrage en italique ; ville d'édition ; maison d'édition ; année d'édition ; chaque mention suivie d'une virgule ;
- c) pour les **articles** : nom de l'auteur – prénom suivi du nom – en bas de casse, titre de l'article en romain et entre guillemets ; titre de la revue en italique, numéro du périodique (précédé de [n°]), date ; ne pas utiliser « in » ou « in » avant le nom du périodique ; ne pas indiquer l'année avant le n° ; ne pas indiquer la ville ou l'éditeur du périodique ;
- d) pour les études appartenant à un ouvrage collectif : nom de l'auteur de la contribution – prénom suivi du nom – en bas de casse ; titre de la contribution en romain et entre guillemets ; préposition [dans] (et non [in]) sans ponctuation ; nom(s) du ou des responsable(s) du volume suivi(s) de l'abréviation [dir.] [direction] entre parenthèses (et non [ed.] ni [a cura di]).
- e) les **mémoires** et **thèses** non publiés apparaissent en romain entre guillemets et non en italique.

NB. Ces règles s'appliquent également aux ouvrages, périodiques et articles **en langues étrangères** : ne pas reconduire des conventions anglo-saxonnes, italiennes ou allemandes au sein de références ou d'une bibliographie française.

On ne mentionne pas le nombre total de pages des ouvrages sauf dans le cas d'un compte-rendu, une note de lecture ou un livre reçu.

Les **références** à des ouvrages, ouvrages collectifs, articles suivent les mêmes conventions. Pour celles-ci, les références de pages sont placées à la fin avec la lettre [p] ou [pp.] (singulier ou pluriel) ;

Le renvoi à un article ou chapitre d'un ouvrage collectif est indiqué par [dans] (et non : [in]) sans ponctuation (pas de [:]).

Dans la mesure du possible dans le cas d'une référence à une édition courante d'un texte, on indique entre crochets **l'année de la première édition**.

Les numéros **des appels de référence** sont placés en exposant (et non entre parenthèses sur la ligne).

NB. En cas d'article ou d'ouvrage sans nom d'auteur on utilise : [Anon.] ; en cas d'absence de pagination, on utilise : [n.p.] ; en cas d'absence de lieu d'édition on utilise : [s.l.] ; en cas d'absence

de date d'édition on utilise : [s.d.] ; en cas de datation approximative on indique : [circa] suivi de l'année probable.

Usages concernant les ouvrages cités :

•**Livre** :

1. G.-Michel Coissac, *Histoire du Cinématographe*, Paris, Cinéopse/Gauthier-Villars, 1925, p. 272.
2. Jacques Deslandes, Jacques Richard, *Histoire comparée du cinéma*, vol. 2, Tournai, Casterman, 1968, pp. 339-366.

•**Thèse** ou **Mémoire** non publié : pas d'italique

1. David Bordwell, « French Impressionist Cinema : Film Culture, Film Theory and Film Style », Ph D. dissertation, University of Iowa, 1974.

•Deux citations **consécutives** du même livre : *Ibid*

1. Jacques Deslandes, Jacques Richard, *Histoire comparée du cinéma*, vol. 2, Tournai, Casterman, 1968, pp. 339-366.
2. J. Deslandes, J. Richard, *Ibid.*, p. 147.

•Deux citations **non consécutives** du même livre : *op. cit.*

1. Blaise Aurora, *Histoire du cinéma en Lorraine*, Metz, Serpenoise/Nancy, Conservatoire régional de l'image/Paris, AFRHC, 1996, p. 83.
2. Noël Burch, « Un mode de représentation primitif », *Iris*, vol. 2, n° 1, Paris, 1er semestre 1984, pp. 113-123.
3. B. Aurora, *Histoire du cinéma en Lorraine*, *op. cit.*, p. 160.

•**Périodique** cité :

Noël Burch, « Un mode de représentation primitif », *Iris*, vol. 2, n° 1, 1er semestre 1984, pp. 113-123

pas de [in] entre le titre de l'article et le nom du périodique.

•Deux citations **consécutives** du même périodique : *Ibid*

•Deux citations **non consécutives** du même périodique : art. cit. [pas d'italique]

•**Recueil** cité :

1. Jacques André, Marie André, « Le rôle des projections lumineuses dans la pastorale catholique française (1895-1914) », dans Roland Cosandey, André Gaudreault, Tom Gunning (dir.), *Une invention du diable ? Cinéma des premiers temps et religion*, Sainte-Foy/Lausanne, Université Laval/Payot, 1992, pp. 44-59.

[dans] et non [in]

Transcriptions :

Les transcriptions de noms propres et de titres en alphabet latin (à partir des alphabets grec ou cyrillique – noms grecs, russes, bulgares, serbes, etc.) répondent à l'usage français courant dans le corps du texte (ex. : Angelopoulos, Kouléchoy, Khokhlova, Chklovski) et aux règles de la transcription internationale dans les notes et les références bibliographiques (avec signes diacritiques) (ex. : Kulešov, Hohlova, Šklovskij)

Le tapuscrit devra être accompagné d'un résumé (environ 800 signes [abstract]) et de la traduction anglaise du titre et du résumé ;

ainsi qu'une brève présentation de l'auteur, fonctions et ouvrages publiés récents (400 signes maximum) sur le modèle suivant :

André Gaudreault est professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal, responsable du GRAFICS et directeur de la revue *Cinemas*. Il a récemment publié *Cinéma et attraction. Pour une nouvelle histoire du cinématographe* (2008) et *American Cinema 1890-1909: Themes and Variations* (direction) (2009).

Aya Kawamura est chercheur associé dans le Département des Sciences de la culture à l'Université Waseda à Tokyo où elle achève une thèse de doctorat. Elle a récemment publié « Revolutionary Archive : “Literature of Fact” and photography » (2007), « Photographs Repeating Modernist Painting : Aleksandr Rodchenko's Works and the Concept of Construction » (2007), « The Socialist Future in Everyday Life : The Development of Soviet Photo-essays » (2009).

Iconographie

Fournir les fichiers des illustrations (**jpeg ou tiff**) avec une bonne résolution (**300 dpi**)

Indiquer dans le texte l'emplacement des documents.

Sont à proscrire :

- les documents insérés directement dans le tapuscrit : fournir obligatoirement les fichiers sources à part ;
- les graphiques fabriqués et/ou insérés dans Word ou Excel (qui sont irrécupérables) : fournir des versions .eps ou .pdf ;
- les fichiers Illustrator .ai ;
- les documents en basse résolution (captures d'images sur internet).